

RÉGIONS ÉCONOMIQUES

La carte des soixante-huit régions économiques du Canada et le tableau qui les décrit s'inspirent de l'ouvrage *Economic Geography of Canada* de P. Camu, E.P. Weeks et Z.M. Sametz, publié en 1964 par MACMILLAN OF CANADA, Toronto, MACMILLAN & CO. LTD., Londres et ST. MARTIN'S PRESS, New York. L'éditeur, MACMILLAN OF CANADA, en a autorisé la publication dans le présent atlas. Les modifications apportées au texte original anglais ont été proposées par Benoit Brouillette et approuvées par Pierre Camu.

Les principes sur lesquels repose la division en régions économiques sont traités de façon approfondie dans *Economic Geography of Canada*. La délimitation des régions a été effectuée en tenant compte des facteurs suivants: physiographie, transports et communications, population totale et population active, ainsi que des facteurs de production et de commercialisation. Par souci de compatibilité avec l'abondante documentation que fournissent les recensements, on a fait correspondre les régions, dans la plupart des cas, à des ensembles de divisions de recensement intactes. Ces divisions de recensement sont les plus petits territoires pour lesquels il existe une grande variété de données officielles sur les phénomènes démographiques et économiques, mais vu qu'elles ont été délimitées il y a longtemps et même sans tenir compte précisément des phénomènes démographiques et économiques alors courants, la configuration d'une région peut ne pas concorder exactement avec la distribution des phénomènes économiques et démographiques actuels qui caractérisent de façon descriptive l'ensemble de la région.

Un des principaux objectifs des auteurs était de délimiter, à l'intérieur des provinces, les plus vastes régions possibles qui pourraient faire l'objet de certaines généralisations économiques utiles. Si cet objectif a été atteint, chaque région, en tant qu'unité spatiale, devrait subir les changements d'ordre économique de façon plus ou moins globale, en ce sens que l'évolution économique de certains endroits d'une région pourrait avoir des répercussions à travers la région mais pas nécessairement dans les régions voisines. Ceci ne signifie pas que les changements extérieurs à une région ne toucheraient pas la région, étant donné qu'il existe plusieurs rapports économiques même entre des régions très distantes.

Le tableau intitulé *Description analytique des régions économiques* comporte de brèves notes descriptives sur chacune des soixante-huit régions. La plus grande partie du contenu et de l'agencement des notes descriptives se passe d'explications, mais certains termes placés sous les rubriques *Fonctions* et *Commercialisation* exigent quelques éclaircissements.

La rubrique *Fonctions* désigne les activités et conditions qui ont tendance à relier les différentes parties d'un territoire en une unité cohérente, notamment les transports, les communications, ainsi que les répartitions démographiques et les aires de production reliées par le réseau des transports et communications.

Les notes placées sous la rubrique *Fonctions* mentionnent des *Centres de main-d'oeuvre du Canada (C.M.C.)*, des zones et des centres du premier au cinquième ordre. Ces termes ont un rapport direct avec la répartition et l'importance de la population active de même qu'un rapport indirect avec la répartition et l'importance de la population totale. Les centres mentionnés dans le tableau sont indiqués sur la carte intitulée "Régions économiques".

Un *Centre de main-d'oeuvre du Canada* est un bureau dont le rôle est de tenir les dossiers des offres d'emploi au niveau local et de diriger les clients travailleurs vers les clients employeurs. Ces bureaux sont répartis en fonction de la population de façon à minimiser le trajet du domicile au *C.M.C.* pour le plus grand nombre de personnes venant de toutes les parties du territoire desservi. À cause de sa position centrale par rapport à la population active et aux lieux d'emploi, le *C.M.C.* indique bien où se trouve le pivot d'une unité territoriale ou d'une zone d'activité économique.

*Avant 1966, les Centres de main-d'oeuvre du Canada (C.M.C.) s'appelaient les bureaux du Service national de placement.

Une zone (de 1^{er}, de 2^e ordre, etc.) est le territoire desservi par un *Centre de main-d'oeuvre du Canada*. Un *centre* (de 1^{er}, de 2^e ordre, etc.) est la ville où se trouve un *C.M.C.* En de rares cas, on a des zones ne possédant pas de *C.M.C.* Elles sont appelées zones-districts dans le tableau.

Les zones de 1^{er} ordre sont les territoires des *Centres de main-d'oeuvre du Canada* et possèdent une population active inférieure à 10,000.

Les zones de 2^e ordre sont les territoires des *C.M.C.* et possèdent une population active de 10,000 à 25,000, qu'elle soit essentiellement agricole ou non.

Les zones de 3^e ordre sont les territoires des *C.M.C.* et possèdent une population active de 25,000 à 75,000, dont plus de 40 p. 100 sont des travailleurs agricoles. Ces zones sont toujours d'importantes régions agricoles. Un centre de 3^e ordre est le plus souvent un centre commercial plutôt qu'industriel.

Les zones de 4^e ordre sont les territoires des *C.M.C.* et possèdent une population active de 25,000 à 75,000, dont plus de 60 p. 100 sont employés par des industries non agricoles. Un centre de 4^e ordre est le plus souvent un centre industriel plutôt que commercial et il est habituellement le centre fonctionnel de la région.

Les centres de 5^e ordre sont les zones métropolitaines de recensement dont la population active dépasse 75,000. La zone métropolitaine de recensement est un territoire statistique créé par le Bureau fédéral de la statistique et englobe des municipalités étroitement groupées qui ensemble forment un vaste complexe urbain. Un centre de 5^e ordre contient un important *C.M.C.* et il est le centre nerveux de la région.

Les six plus grands centres de 5^e ordre, Montréal, Toronto, Vancouver, Québec, Winnipeg et Edmonton, exercent des fonctions multirégionales beaucoup plus importantes que celles des autres centres. Afin de les caractériser, les régions auxquelles ces centres appartiennent sont appelés *régions métropolitaines*.

Dans le cas de Winnipeg et de Montréal, la *région métropolitaine* coïncide approximativement avec la *zone métropolitaine de recensement*. Dans les autres cas, la *région métropolitaine* comprend les *divisions de recensement* dont la zone métropolitaine de recensement fait partie. Les *divisions de recensement* dans lesquelles se trouve la *zone métropolitaine de recensement* d'Ottawa ont les caractéristiques d'une région métropolitaine, mais vu que ce territoire serait divisé par une frontière provinciale, on ne l'a pas désigné sous ce nom.

L'indice du marché mentionné sous la rubrique *Commercialisation* est une indication du pouvoir d'achat personnel dans une région donnée. On l'obtient en calculant le pourcentage du revenu personnel disponible par habitant pour la région par rapport au revenu personnel disponible par habitant pour l'ensemble du pays. Par exemple, un indice du marché de 62 signifie que le revenu personnel disponible par habitant pour la région équivaut à 62 p. 100 du revenu personnel disponible par habitant pour l'ensemble du pays au cours de l'année précédant le recensement de 1961.

DESCRIPTION ANALYTIQUE DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

CODE RÉGIONAL	NOM DE LA RÉGION	STRUCTURE	FONCTIONS	PRODUCTION	COMMERCIALISATION
Régions des Provinces de l'Atlantique					
00	St-Jean-Sud-Est de Terre-Neuve	Jumelage de deux paysages physiques assez semblables: la presqu'île d'Avallon, les régions côtières du sud et une partie de celles de l'est. Les Grands Bancs s'ajoutent à cette région à cause de leur proximité et de leur importance pour la pêche. Côte fortement indentée qui se prolonge par des hauts-fonds sur le plateau continental de l'Atlantique.	Cabotage et routes péninsulaires. St-Jean domine la région à titre de centre de 5 ^e ordre et assure les services commerciaux et administratifs des localités côtières. St-Jean est le siège d'un Centre de main-d'oeuvre qui dessert la presqu'île d'Avallon, les districts de la Côte-Sud et de la baie Bonavista qui sont relativement isolés.	Industries du secteur secondaire à St-Jean et minerais de fer à Wabana sur l'île Bell. Surtout un hinterland de pêche donnant du poisson salé, du poisson et des filets frais. Navigation pérenne: production susceptible de dominer sur la Côte-Sud jusqu'à St-Jean, poissons et filets frais. On y fait les deux tiers des débarquements de poisson de la province. Tourisme.	St-Jean est le foyer dominant des échanges commerciaux. Un des ports nationaux du Canada, ouvert toute l'année. <i>Indice du marché, 56.</i>
01	Centre de Terre-Neuve	Paysage physique: plateau appalachien qui s'incline depuis les Collines Bleues du sud-ouest et de la Crête centrale jusqu'au littoral décliné du nord-est.	Grand Falls est un centre de 2 ^e ordre. Par ses fonctions, la zone-district de la baie Notre-Dame se rattache encore dans une certaine mesure à St-Jean, notamment la partie du nord-est. La zone-district de la baie Verte est une région de pêche plutôt reliée à la partie centrale et occidentale de Terre-Neuve.	Pâtes et papiers, autres produits forestiers, extraction des métaux non ferreux et salage du poisson (baie Notre-Dame). La majeure partie du bois utilisé dans les usines de pâtes et papiers provient du district de la baie Notre-Dame, ce qui relie ce district à cette région. Le port de Botwood joue aussi un rôle intéressant.	L'importance de Grand Falls comme foyer des échanges commerciaux s'accroît de plus en plus, quoique le district de la baie Notre-Dame ait des rapports maritimes avec St-Jean. La route transcanadienne assure des liens plus étroits avec Grand Falls en raffermissant le rôle de ce centre comme marché. Aéroport international à Gander. <i>Indice du marché, 62.</i>
02	Ouest de Terre-Neuve	Paysages physiques: hauts-plateaux et chaîne du Long Range dominant l'étroite plaine littorale sur le golfe du Saint-Laurent.	Corner Brook est un centre de 4 ^e ordre. On considère cette région comme un district à part depuis l'époque du «French Shore»—anciens privilèges des pêcheurs de France sur le rivage.	Industries manufacturières: (pâtes et papiers, ciment), exploitation forestière, un peu de pêche, agriculture mixte et tourisme estival.	Corner Brook, carrefour ferroviaire, routier et maritime, est le foyer des échanges commerciaux. Port-aux-Basques relié à Sydney (N.-É.) par un traversier. <i>Indice du marché, 73.</i>
03	Labrador	Partie du Bouclier canadien qui se relève sur le littoral formant les Torngat et la côte découpée par des fjords, des vallées et des goulets. Région détachée du reste de Terre-Neuve. De toute évidence, une entité géographique et économique.	Un district sans Centre de main-d'oeuvre (insuffisamment rattaché au Centre de main-d'oeuvre de St-Jean). Possède seulement de petites localités isolées n'ayant que de modestes fonctions au voisinage des mines de fer (Wabush, Labrador City) et de la nouvelle centrale des chutes de Churchill.	Industries du secteur primaire—pêche, piégeage, extraction du minerai de fer. Possibilité d'exploitation forestière. Énergie hydro-électrique à exporter.	Les petites localités commerçantes dispersées le long de la côte reçoivent leur approvisionnement de St-Jean. Nouvelles sources d'approvisionnement: Sept-Îles et Port-Cartier par rail, Montréal par air. <i>Indice du marché, 100.</i>
10	Île-du-Prince-Édouard	Région géographique et économique homogène: lambeau de plaine séparé du continent par le détroit de Northumberland.	Région de fonctions cohérentes gravitant autour de deux Centres de main-d'oeuvre: Charlottetown (centre de 3 ^e ordre) et Summerside (centre de 2 ^e ordre).	Deux activités du secteur primaire dominant: l'agriculture (mixte, pommes de terre) et la pêche. Tourisme estival.	Un marché naturel dont les voies d'entrée et de sortie des marchandises sont limitées. Deux services de traversiers vers la terre ferme. Charlottetown, port principal. <i>Indice du marché, 66.</i>
20	Sydney-Île du Cap Breton	Région géographique insulaire qui se caractérise par plusieurs aspects physiques: plateau à l'ouest, basses-terres entrecoupées de lacs au centre et bas-plateau à l'est.	Région distincte au point de vue historique et social. Les transports lui donnent sa cohérence. Sydney est un centre de 4 ^e ordre et Inverness un centre de 1 ^{er} ordre.	Industries dominantes: sidérurgie basée sur la houille, eau lourde pour l'énergie nucléaire. Autres activités: pêche, agriculture mixte ici et là. Tourisme.	Le goulet de Canso fait de cette région un marché naturel, bien qu'elle soit reliée à la Nouvelle-Écosse par une chaussée pour la circulation ferroviaire et routière. <i>Indice du marché, 84.</i>
21	Nord de la Nouvelle-Écosse	Comprend surtout les basses-terres de la rive nord, une partie des plateaux atlantiques plus ou moins élevés, ainsi qu'un isthme qui relie la presqu'île au continent.	New Glasgow est un centre de 4 ^e ordre. Un réseau de Centres de main-d'oeuvre plus petits: Truro (centre de 2 ^e ordre) Amherst et Springhill (centres de 1 ^{er} ordre). Truro, carrefour de voies de transports.	Au premier rang, l'industrie manufacturière (produits textiles, sidérurgiques). Ensuite, exploitation minière (charbon, sel et gypse), agriculture mixte et pêche. Malgré quelques liens fonctionnels, cette région n'englobe pas le comté de Hants où les activités agricoles et minières s'apparentent davantage à celles des parties adjacentes dans la région 23.	Les fonctions des centres en font un réseau d'échanges commerciaux. Le comté de Guysborough, même si sa topographie ressemble à celle de la rive sud, est inclus dans cette région à cause de ses voies d'accès et de son marché. <i>Indice du marché, 68.</i>
22	Halifax-Rive-Sud	La majeure partie du sud de la Nouvelle-Écosse. Paysage physique: bas-plateau atlantique s'inclinant vers le plateau continental de l'Atlantique.	Halifax est importante comme centre de 4 ^e ordre, bien que les autres Centres de main-d'oeuvre soient en quelque sorte indépendants: Bridgewater et Yarmouth sont des centres de 2 ^e ordre et Liverpool en est un de 1 ^{er} ordre.	Sont dominantes: les industries manufacturières (construction navale, électronique, montage d'autos, textiles, etc.), et la pêche. L'exploitation forestière est moins importante. Pauvre en agriculture.	Bien qu'Halifax soit le foyer des échanges commerciaux, il ne domine pas entièrement. Port d'envergure nationale, ouvert toute l'année. <i>Indice du marché, 87.</i>
23	Vallée d'Annapolis	Paysages physiques: Basses-Terres d'Annapolis entre le littoral montagneux de la baie de Fundy et le Bas-plateau atlantique.	Un seul Centre de main-d'oeuvre à Kentville, centre de 2 ^e ordre.	Agriculture spécialisée (surtout les pommes), exploitation minière (gypse et barytine) et transformation des produits agricoles.	Un marché naturel traversé par le rail et la route et relié par un traversier à Saint-Jean (N.-B.). <i>Indice du marché, 72.</i>
30	Moncton-Sud-Est de Nouveau-Brunswick	Paysages physiques: plaine en bordure du Golfe et plateau dominant la baie de Chibouctou.	Un seul Centre de main-d'oeuvre, à Moncton; centre de 4 ^e ordre, carrefour ferroviaire dominant. Moncton est donc un centre de distribution pour les provinces Maritimes. Le district marginal du comté de Kent, en raison de sa structure, aurait pu être rattaché à la région 33, située au nord, mais ses fonctions l'intègrent à la région 30.	Services, industries manufacturières (fonderies, usines de conserves et préparation de produits alimentaires, textiles), pêche au homard et exploitation agricole mixte.	Moncton est un centre de commerce de gros desservant un vaste territoire ainsi qu'un centre de transports et de communications. Morphologiquement, cette région peut se rattacher au Sud du Nouveau-Brunswick, mais les ramifications de ses fonctions commerciales en font une région à part. <i>Indice du marché, 77.</i>